



Conseil de sécurité

Cinquantième année

3494^e séance

Vendredi 27 janvier 1995, à 15 h 30

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Cárdenas	(Argentine)
<i>Membres :</i>	Allemagne	M. Graf zu Rantzau
	Botswana	M. Legwaila
	Chine	M. Li Zhaoxing
	États-Unis d'Amérique	M. Inderfurth
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Mérimée
	Honduras	M. Martínez Blanco
	Indonésie	M. Wibisono
	Italie	M. Fulci
	Nigéria	M. Ayewah
	Oman	M. Al-Khussaiby
	République tchèque	M. Kovanda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir David Hannay
	Rwanda	M. Munyampeta

Ordre du jour

La situation au Mozambique

95-85087 (F)

* 9585087 *

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.

La séance est ouverte à 15 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Mozambique

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants du Brésil, du Canada, de l'Égypte, du Japon, du Mozambique et du Portugal des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer à la discussion sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique habituelle, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer à la discussion, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objections, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Simão (Mozambique) prend place à la table du Conseil; M. Valle (Brésil), M. Karsgaard (Canada), M. Awaad (Égypte), M. Maruyama (Japon) et M. Catarino (Portugal) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Le Conseil de sécurité va maintenant commencer l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations antérieures.

Le premier orateur est le Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Mozambique, S. E. M. Leonardo Santos Simão. Au nom du Conseil de sécurité, je lui souhaite la bienvenue et je l'invite à faire sa déclaration.

M. Simão (Mozambique) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter très chaleureusement de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. J'ai été informé de vos excellentes qualités de leadership ainsi que de vos capacités de diplomate. Je ne doute donc pas que, sous votre direction, nos travaux seront couronnés de succès. Vous pouvez être certain que ma délégation est prête à coopérer avec vous dans l'exécution de vos tâches. Je vous prie de bien vouloir transmettre au Gouvernement

argentin la reconnaissance du Gouvernement mozambicain pour le rôle positif que votre pays a joué dans le cadre de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) et, en particulier, pour l'hôpital militaire que l'Argentine a mis en place dans notre pays.

Je voudrais également louer la façon dont votre prédécesseur, S. E. l'Ambassadeur Manzi Bakuramutsa, du Rwanda, a présidé les délibérations du Conseil le mois dernier.

Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil — le Botswana, l'Allemagne, le Honduras, l'Indonésie et l'Italie. Ma délégation se réjouit par avance de coopérer étroitement avec leurs représentants au cours de leur mandat. Je ne saurais manquer d'exprimer officiellement la reconnaissance de mon gouvernement aux membres sortants du Conseil — le Brésil, Djibouti, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan et l'Espagne — pour le rôle remarquable qu'ils ont joué au cours de leur mandat, ces deux dernières années. Leur participation, conjointement avec celle des autres membres du Conseil, et les relations étroites qu'ils ont entretenues avec nous au cours des deux dernières années ont contribué à renforcer le rôle que joue cet organe dans l'examen des importantes questions relatives à la paix et à la sécurité internationales. En fait, c'est au cours de cette période que le Conseil a traité des questions relatives à l'établissement d'une paix durable et de l'ordre dans mon pays, dans le cadre de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ). Au cours de cette période, les membres du Conseil ont contribué, collectivement et individuellement, au succès de la noble cause de la paix au Mozambique. Je voudrais, à ce stade, louer tous les membres du Conseil de sécurité et leurs gouvernements respectifs pour la précieuse contribution qu'ils ont apportée à mon pays depuis la signature, à Rome, le 4 octobre 1992, de l'Accord général de paix.

Au nom de mon gouvernement et en mon nom propre, je voudrais également féliciter le Secrétaire général pour le rôle qu'il a joué personnellement dans la consolidation de la paix dans mon pays ainsi que dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. À notre avis, malgré les nombreux défis auxquels doit faire face le monde contemporain, le Secrétaire général a pu faire de l'ONU une organisation que nous respectons tous et qui est considérée comme un instrument d'espoir pour les peuples du monde. Dans le cas du Mozambique, le Secrétaire général a suivi et dirigé de façon permanente les activités de l'ONUMOZ; il a ainsi joué un rôle crucial dans l'application de l'Accord général de paix. Sa visite au Mozambique au mois d'octobre de l'année dernière a été un témoignage de son engage-

ment personnel à l'égard de notre processus de paix. De même, je tiens à féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Aldo Ajello, et le personnel de l'ONUMOZ pour les efforts qu'ils ont déployés pour s'acquitter du mandat qui leur avait été confié. Je rappelle avec une profonde tristesse que certains de ces jeunes gens ont perdu la vie dans l'exécution de leurs tâches. Une fois encore, au nom du peuple et du Gouvernement mozambicains et en mon nom propre, je tiens à leur rendre hommage et à réitérer nos sincères condoléances à leurs familles et gouvernements respectifs.

La présente séance est la dernière en date d'une série de réunions que le Conseil de sécurité a consacrées au Mozambique au cours de ces deux dernières années. C'est un honneur pour nous que de participer aux délibérations d'aujourd'hui, surtout parce que nous sommes réunis, non pour exprimer nos préoccupations au sujet de questions en suspens, mais pour faire savoir qu'enfin notre mission collective a été menée à bien, en dépit de toutes les difficultés que nous avons rencontrées en chemin.

Nous sommes donc heureux de nous féliciter de l'achèvement d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies importante, délicate, mais réussie. Le moment est maintenant venu de faire une évaluation finale de tout le processus, pour en tirer des leçons qui aideront certainement l'ONU à mener des opérations semblables à l'avenir et pour échanger collectivement nos vues quant à l'Opération des Nations Unies au Mozambique et quant à la meilleure façon de renforcer le rôle de l'ONU dans les opérations de maintien de la paix.

Dans quelques jours, en application de la résolution 957 (1994) adoptée par le Conseil de sécurité le 14 novembre 1994, l'Opération des Nations Unies au Mozambique aura terminé toutes ses activités et se sera retirée du Mozambique.

Comme le Conseil le sait, aux termes des dispositions de l'Accord général de paix pour le Mozambique, les premières élections générales multipartites se sont déroulées du 27 au 29 octobre 1994. Ces élections ont été considérées par la communauté internationale et par cet organe comme un exemple de maturité politique du peuple mozambicain. Nous sommes très fiers de la distinction qui a ainsi été accordée à notre peuple. Cela nous donne une énergie et une confiance renouvelées pour faire face aux défis de l'avenir. Mon gouvernement reconnaît le rôle important joué par le Conseil de sécurité dans le succès de ces premières élections générales dans mon pays, et estime qu'elles sont

le fondement réel d'une société démocratique multipartite au Mozambique.

À l'issue de ce processus, une nouvelle Assemblée de la République, composée de 250 députés issus des trois partis politiques ayant recueilli le plus de votes, a été inaugurée le 8 décembre. Après, le jour suivant, le Président Chissano a prêté serment en sa qualité de premier Président élu au suffrage universel.

Ces mesures très importantes ont marqué le début d'une ère nouvelle dans l'histoire du Mozambique. Il s'agit d'une ère où le pluralisme politique, la réconciliation nationale et la coexistence pacifique entre les Mozambicains devront être assurés afin qu'une paix durable puisse être instaurée dans notre pays. En effet, c'est dans le cadre d'une démocratie pluripartite qu'un forum présidentiel, composé de diverses personnalités politiques éminentes, sera créé en vue de renforcer le processus de réconciliation nationale et de consolidation de la démocratie. Nous entamons une ère où la violence et le recours à la menace ou à l'emploi de la force seront remplacés par le dialogue politique et la tolérance; une ère où le droit d'être d'accord ou de ne pas l'être devra être respecté par chaque individu.

En d'autres termes, il s'agit d'une ère où le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales constituera la pierre angulaire de notre société. Dans son allocution inaugurale, le Président Chissano s'est engagé à ne rien ménager pour réaliser ces objectifs, afin que la paix que nous célébrons aujourd'hui dure à jamais. Il a en outre souligné :

«Au moment où je commence mon mandat de Président de la République, je m'engage solennellement à être toujours le Président de tous les Mozambicains. J'assurerai à tous les Mozambicains l'égalité des droits et des libertés consacrés dans la Constitution et la loi. Je respecterai la volonté de la majorité et j'accorderai l'attention voulue aux droits des minorités afin que la jouissance de la liberté et des droits ne soit plus jamais restreinte ou menacée par l'intolérance, la discrimination ou les actes d'agression.»

Bref, nous sommes entrés dans une ère où les Mozambicains apprendront à vivre ensemble dans l'harmonie et à concentrer leurs efforts pour panser leurs blessures causées par tant d'années de conflit et de destruction.

Au moment où nous entamons cette nouvelle phase de notre processus démocratique, nous sommes impatients de pouvoir relever les défis qui nous attendent. À l'heure

actuelle, le Gouvernement a entamé la préparation du budget, dont l'approbation par l'Assemblée de la République est prévue en mars. À cette fin, le Président Chissano, dans son allocution annuelle à la communauté diplomatique accréditée au Mozambique, a lancé un appel à la communauté des donateurs pour qu'ils continuent de participer au processus de réconciliation nationale. Il s'est déclaré par ailleurs convaincu que l'application du Programme de réhabilitation économique et sociale lancé par le Gouvernement en 1987, qui a montré des tendances encourageantes et réalisé des progrès sensibles au cours de l'année écoulée, peut obtenir des résultats encore meilleurs maintenant que notre pays jouit d'un climat de paix, à condition qu'il soit appuyé par la communauté internationale. Nous espérons sincèrement que la prochaine réunion du Groupe consultatif prévue en mars à Paris répondra aux attentes de notre peuple en satisfaisant les besoins du pays.

Mon gouvernement attache une grande importance à la promotion de la participation active des secteurs privés, tant national qu'étranger, dans l'application de mesures susceptibles de générer l'emploi et de contribuer à la solution des problèmes sociaux et économiques auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. À cet égard, mon gouvernement a récemment procédé à une étude approfondie de la législation sur l'investissement étranger, de façon à simplifier la procédure juridique et de fournir des incitations substantielles à l'investissement étranger. En outre, une assistance internationale continuera d'être nécessaire à mon gouvernement pour traiter des questions essentielles relatives à la réintégration des soldats démobilisés, des personnes qui rentrent au pays et des personnes déplacées, ainsi que pour prendre des mesures visant à éliminer la pauvreté. D'autres mesures doivent venir compléter ces initiatives afin de promouvoir le développement rural et rétablir les services de soins de santé primaires dans les zones urbaines et rurales.

Le programme de déminage en cours jouera un rôle important dans la réalisation des priorités que le Gouvernement s'est fixées pour les années à venir. Pour que nous puissions consolider la normalisation de la vie dans les régions rurales, augmenter la production alimentaire et faciliter les mouvements de personnes et de marchandises dans l'ensemble du pays, il est essentiel que la question des mines terrestres soit abordée avec une grande détermination. À cet égard, je saisis l'occasion pour exprimer notre gratitude à tous ceux qui continuent d'aider mon gouvernement dans l'exécution de cette initiative très importante. J'ai eu

ce matin une conversation très positive à ce propos avec M. Peter Hansen, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires.

Voilà, en résumé, quelques-unes des priorités de mon gouvernement. Cependant, pour maintenir et renforcer davantage une société véritablement démocratique, dont les fondements ont été établis à la suite des élections générales que nous avons récemment tenues, il est essentiel d'assurer un fonctionnement approprié des institutions démocratiques.

Par conséquent, mon gouvernement considère qu'il importe de renforcer les institutions nationales chargées du maintien de la paix, de la tranquillité et de l'ordre public dans notre pays, ainsi que de faire en sorte que la voie sur laquelle nous venons de nous engager ne soit pas bloquée faute de moyens. Je songe à la formation de la Force de défense mozambicaine (FADM) — question qu'il faut encore régler — ainsi qu'au renforcement du rôle de la police nationale afin qu'elle soit en mesure d'assurer la sécurité publique. En outre, nous sommes résolus à renforcer le système judiciaire de façon à consolider un véritable état de droit.

La consolidation du système judiciaire a été reconnue comme étant l'un des facteurs les plus importants pour assurer le maintien d'une véritable démocratie dans un pays comme le nôtre — comme certainement dans tous les pays en développement — et mettre en place un système qui puisse assurer l'équilibre des pouvoirs ainsi que la transparence et la responsabilité dans l'administration des affaires nationales. De plus, il est généralement admis que pour assurer une véritable démocratie au Mozambique, il convient de créer et consolider un organe électoral permanent qui puisse garantir la supervision adéquate et la surveillance des élections futures. Cette institution devrait être respectée pour son professionnalisme et sa transparence, et elle devrait jouir en conséquence de l'appui nécessaire de tous les partis politiques à l'intérieur du pays.

Voilà quelques-uns des principaux domaines pour lesquels l'appui du Conseil de sécurité est capital. À cet égard, mon gouvernement apprécie grandement les assurances que lui a données par le Secrétaire général dans la lettre qu'il a envoyée récemment à mon prédécesseur — actuellement Premier Ministre — S. E. M. Pascoal Manuel Mocumbi, et dans laquelle il indiquait que malgré le retrait de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) l'ONU continuerait d'aider le Mozambique à renforcer le processus de reconstruction nationale et ses nouvelles institutions démocratiques, ainsi que son intégra-

tion économique et sociale. Nous, au Mozambique, espérons pouvoir activement participer et contribuer à la matérialisation de ces assurances.

Parlant aujourd'hui de la question de l'intégration économique et sociale, je tiens à saisir l'occasion pour attirer l'attention du Conseil sur le fait que l'inquiétude est de plus en plus grande en ce qui concerne la menace potentielle à notre paix fragile que pourraient constituer les effets d'une nouvelle reprise de la sécheresse au Mozambique et dans l'ensemble de la région de l'Afrique australe.

Mon gouvernement apprécie sincèrement le rôle que le Conseil de sécurité et l'ensemble de la communauté internationale ont joué en nous aidant à minimiser les conséquences dévastatrices des catastrophes naturelles et anthropiques qui ont ravagé notre région. Néanmoins, je crois de mon devoir d'encourager le Conseil à rester saisi de la question. D'ailleurs, la sécheresse qui gagne de plus en plus de régions du Mozambique a déjà fait des victimes.

Pour cette raison, mon gouvernement estime que la tenue des premières élections générales multipartites au Mozambique et le retrait de l'Opération des Nations Unies au Mozambique ne devraient pas être considérés comme une fin en soi. Il s'agit là de l'apogée d'une importante phase du processus de paix et le commencement d'une nouvelle phase plus difficile encore. À notre avis, la communauté internationale doit plus que jamais continuer d'aider le peuple et le Gouvernement du Mozambique à asseoir la paix et la stabilité.

La présence de l'Opération des Nations Unies au Mozambique fournit une excellente occasion d'évoquer brièvement la question des opérations de maintien de la paix dans son ensemble. Nous sommes d'avis — et je suis certain que nombre d'entre nous aujourd'hui partagent cette opinion — que le succès des forces de maintien de la paix dépend essentiellement de l'appui des parties en cause. Par ailleurs, elles doivent adhérer strictement aux principes fondamentaux définis par l'Assemblée générale et s'en tenir à leurs mandats respectifs approuvés par le Conseil de sécurité et à l'accord conclu par les parties. Il convient en particulier, comme mon prédécesseur l'a indiqué dans sa déclaration à la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale, que :

«Là où il y a un gouvernement, même doté d'institutions faibles, les missions de maintien de la paix devraient oeuvrer en coopération et en consultations étroites avec les autorités locales ainsi que respecter et renforcer ces institutions, plutôt que de tenter de les

affaiblir ou de les saper.» (*Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session, Séances plénières, 15e séance, p. 38*)

Ces remarques sont tout aussi valides aujourd'hui. Il importe de les souligner car, comme l'indique le Secrétaire général dans son Agenda pour la paix, l'État est et doit rester la pierre angulaire de l'oeuvre des Nations Unies.

Dans le cas de l'Opération des Nations Unies au Mozambique, nous nous félicitons des excellentes relations qu'elle a entretenues tout au long du processus avec le Secrétaire général et son Représentant spécial. L'existence de bonnes relations est déterminante pour la réussite des opérations de maintien de la paix, car elles permettent de régler les problèmes et les crises au fur et à mesure qu'ils se présentent. Avant tout, de bonnes relations aident à rétablir la confiance entre l'ONU et les parties chaque fois que cela est nécessaire. À cette fin, qu'il me soit permis de rappeler les visites que le Secrétaire général a effectuées au Mozambique quand l'ensemble du processus de paix semblait être dans l'impasse et la mission du Conseil de sécurité quand il ne semblait pas certain pour la communauté internationale que des élections auraient lieu comme prévu. Grâce aux bonnes relations, nous avons réussi à surmonter toutes les difficultés et à mener le processus de paix au succès auquel nous applaudissons tous aujourd'hui.

Le renforcement de la paix au Mozambique représente une contribution majeure à la paix en Afrique australe, région où, en 1994, sont survenus d'importants événements dans nombre des pays qui la composent. La tenue d'élections générales multipartites dans plusieurs pays de la région a été l'élément clef de la transformation démocratique dont nous faisons l'expérience.

La récente signature du Protocole de Lusaka entre le Gouvernement de la République d'Angola et l'UNITA contribue grandement aux efforts de paix dans notre région. Nous encourageons sincèrement les deux parties à tirer parti au maximum du dynamisme créé à Lusaka et à oeuvrer ensemble dans l'intérêt d'un avenir meilleur pour leur pays. Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour souligner l'importance que nous attachons au déploiement rapide de la troisième Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM III). À en juger par l'expérience que nous avons acquise récemment à cet égard, plus vite un tel mécanisme de vérification est créé et déployé, meilleures sont les chances de voir aboutir le processus de paix. J'invite donc le Conseil à se pencher sur la question promptement et diligemment.

Ces événements nous portent à croire qu'il est possible d'instaurer une paix et une sécurité durables au Mozambique et dans l'ensemble de l'Afrique australe. Mon gouvernement encourage tous les membres du Conseil à oeuvrer à la réalisation de cet objectif.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Mozambique des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. Legwaila (Botswana) (*interprétation de l'anglais*) : J'ai l'honneur et le privilège insignes de prendre la parole au nom des 11 États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe : Angola, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, République-Unie de Tanzanie, Zambie, Zimbabwe et, mon pays, le Botswana.

Je voudrais tout d'abord souhaiter une très cordiale bienvenue à S. E. M. Leonardo Santos Simão, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République du Mozambique. Il sied qu'il nous honore de sa présence en ces lieux historiques au moment où nous célébrons les extraordinaires changements qui se sont produits dans son grand pays.

C'est avec une immense joie que nous saluons le peuple mozambicain et tous ses dirigeants politiques pour avoir su faire ce qu'il fallait pour leur pays. Nous saluons leur détermination et leur ferme volonté de promouvoir la réconciliation nationale, la paix et la démocratie. Nous admirons tout particulièrement leur volonté tenace d'adhérer à l'Accord général de paix signé le 4 octobre 1992, de même que la manière ordonnée dont se sont déroulées les élections et le respect qu'ils ont si clairement manifesté à l'égard de la décision prise par le peuple mozambicain. Tout cela augure bien d'une liberté, d'une démocratie et d'une paix durables au Mozambique. Nous sommes certains que les dirigeants nouvellement élus se montreront à la hauteur de leur tâche et qu'ils placeront fermement le pays sur la voie de la promotion des aspirations de l'électorat.

L'histoire qui finit bien au Mozambique ne saurait être racontée sans reconnaître le rôle clef joué par l'Organisation des Nations Unies et par la communauté internationale dans son ensemble. La patience et la bonne volonté amplement manifestées par le Conseil de sécurité pendant deux années difficiles ont permis au peuple mozambicain de mener le processus de paix à sa conclusion logique. Les 10 résolutions adoptées par le Conseil, et toutes les déclarations présidentielles publiées après la signature de l'Accord

général de paix, ont contribué à bien des égards au succès du processus de paix.

Nous avons également une dette de gratitude envers le Secrétaire général et envers son Représentant spécial, M. Ajello, dont les efforts inlassables ont permis à l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) de remporter un glorieux succès. Le dévouement et les sacrifices des hommes et des femmes qui ont servi l'ONUMOZ méritent tous nos éloges et toute notre reconnaissance. Le succès de l'ONUMOZ est dû à leur professionnalisme, qui a aussi caractérisé le succès des autres opérations de rétablissement et de maintien de la paix ailleurs dans le monde.

Le thème récurrent de la consolidation de la paix après un conflit — selon lequel il existe un lien indissociable entre la paix et le développement — revêt une grande importance et une grande pertinence pour le Mozambique. La tâche immense de reconstruction et de relèvement du Mozambique a commencé. Pour être durables, la paix et la sécurité dans ce pays dévasté par la guerre doivent reposer sur le progrès social et économique de son peuple, et la communauté internationale est appelée à lui prêter son concours. La fin du mandat de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) et son retrait complet ne devraient pas marquer la fin de cette assistance. On devrait continuer d'apporter un appui au développement social et économique pour assurer que les succès remportés jusqu'ici ne soient pas compromis.

La réaction de la communauté internationale au programme de soutien à la réinsertion a été positive jusqu'à présent, et nous souhaitons que l'impulsion acquise soit maintenue, sinon accélérée. Il est clair qu'il existe un besoin urgent de coopération renforcée avec les autorités mozambicaines pour la réinsertion des anciens combattants dans la vie civile. Nous ne doutons pas que les offres d'assistance seront honorées afin que le Gouvernement puisse s'engager sérieusement dans le processus de formation et d'équipement de ces hommes et de ces femmes pour les doter des compétences techniques nécessaires qui devraient leur permettre d'occuper d'autres emplois.

En outre, de même que dans nombre d'autres zones se rétablissant des vicissitudes de conflits armés, le territoire du Mozambique est jonché de mines terrestres antipersonnel. L'idée selon laquelle le matériel de déminage actuellement utilisé au Mozambique devrait rester dans le pays lorsque l'ONUMOZ se sera finalement retirée est chaleureusement saluée, et nous espérons que les organes compétents des Nations Unies y seront favorables. Les mines terrestres, comme nous le savons tous, sont une menace

pour l'humanité. Le Mozambique a besoin d'être débarrassé de ces instruments de guerre aveugles pour que les Mozambicains puissent mener normalement leur vie quotidienne et jouir de leurs nouveaux droits démocratiques dans une liberté totale.

Les dirigeants de l'Afrique australe travaillent très dur pour veiller à ce que notre région n'ait pas à subir une autre guerre, ou d'autres guerres, une fois résolus les conflits au Mozambique, en Afrique du Sud et en Angola. La réalisation de la paix et de la démocratie au Mozambique a consolidé les changements politiques fondamentaux qui ont balayé la sous-région au cours des cinq dernières années. Nous espérons que le peuple de la République soeur de l'Angola verra bientôt la fin du conflit qui, pendant si longtemps, a gâché la vie des Angolais et s'unira au peuple du Mozambique pour célébrer l'avènement d'une paix réelle.

À cet égard, nous demandons humblement au Conseil de sécurité de prendre une décision en vue du déploiement rapide de la troisième Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM III). Les pays de l'Afrique australe ont eu plus que leur part de conflits et de souffrances. Il est temps que nous jouissions de la paix et de la démocratie pour pouvoir reconstruire notre économie régionale.

La solidarité et le partenariat des populations des 11 États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe qui oeuvrent à la paix et au développement sont clairement reconnus. Les efforts collectifs et individuels déployés par les divers États membres dans leur recherche de la paix en Angola, au Mozambique, au Lesotho et en Afrique du Sud témoignent nettement de cette solidarité et de ce partenariat. Nous sommes maintenant en train de mettre en place des mécanismes permanents de diplomatie préventive et de sécurité collective fondés sur un engagement régional en faveur d'un système de valeurs démocratiques communes.

Pour terminer, j'ose espérer que la paix et la démocratie prospéreront au Mozambique et que le conflit destructeur dont vient de sortir la nation mozambicaine sera à jamais écarté.

M. Graf zu Rantzau (Allemagne) (*interprétation de l'anglais*) : Mon gouvernement se réjouit d'avoir l'occasion de parler au Conseil de sécurité de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) quelques jours avant

qu'elle termine avec succès sa mission. Nous nous félicitons notamment de la présence du Ministre des affaires étrangères du Mozambique, M. Leonardo Simão, à cette occasion. J'ai écouté très attentivement la déclaration impressionnante qu'il a prononcée devant le Conseil.

Deux ans seulement après la signature de l'Accord général de paix, le 4 octobre 1992, ses principaux objectifs avaient été atteints, à savoir un cessez-le-feu, la dissolution et le désarmement des troupes du Gouvernement et de la RENAMO, la mise en place d'une force de défense commune, le rapatriement et la réinsertion d'environ 5 millions de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays, et la tenue des premières élections présidentielles et parlementaires.

Même si le calendrier initial s'est avéré trop ambitieux et a dû être modifié, un certain nombre de facteurs ont, en fin de compte, été décisifs pour le succès de l'ONUMOZ. La condition préalable la plus importante au succès du processus de paix était un désir de paix de part et d'autre. La poursuite de la guerre civile, qui n'aurait pu être gagnée par des efforts militaires, aurait dévasté encore davantage un pays déjà épuisé. Les deux parties au conflit l'ont compris.

Cependant, même les circonstances les plus propices ne peuvent empêcher le développement de situations de crise qui menacent de faire dérailler le processus de paix. Il convient de rendre hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Aldo Ajello, pour ses efforts inlassables en vue de trouver des solutions novatrices aux diverses difficultés inattendues qui bordaient sa route.

Nous tenons en outre à mentionner la Commission de supervision et de contrôle (CSC), dont la tâche était d'assurer l'application de l'Accord de paix et le respect du calendrier ainsi que du cessez-le-feu. Le rôle actif joué par les membres internationaux de cette Commission, conjointement avec le représentant des Nations Unies, en ont fait un instrument efficace pour faire progresser le processus de paix. Nous devrions songer à inclure des mécanismes analogues dans les futures missions de maintien de la paix.

Une condition préalable importante à l'application de l'Accord de Rome était aussi l'instauration d'un Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies chargé de fournir un appui logistique. Son importance ne saurait être surestimée puisque c'est ce fonds qui a permis à l'opposition de participer au processus de paix sur un pied d'égalité économique.

Certaines leçons peuvent être apprises même d'une histoire qui finit bien. Je ne vais en mentionner que quelques-unes.

Les opérations de maintien de la paix seront encore plus réussies lorsqu'elles engloberont le principe d'une administration restreinte. Il en va ainsi non seulement du Siège mais aussi des opérations individuelles sur le terrain. Une gestion efficace comprend la transparence et l'économie dans le traitement des offres de soumission.

L'expérience du Mozambique montre combien il est important de garantir la liberté de mouvement dans le pays pour les civils et ceux qui rentrent dès le début même de la mission. Afin qu'il en soit ainsi, la mission doit être capable d'exécuter des tâches de police dès le début. La vérification du désarmement des parties au conflit doit être menée à terme avant la fin du mandat d'une opération de maintien de la paix.

Après près de 20 ans d'instabilité et de souffrances, le peuple mozambicain a maintenant la possibilité d'édifier un avenir meilleur. Nul ne s'attend que la voie qui s'ouvre soit sans embûches. Les arsenaux au Mozambique dont disposent encore les deux parties auparavant en conflit demeurent toujours une source d'inquiétude. La reconstruction des institutions démocratiques continuera d'exiger un appui politique et matériel de la communauté internationale.

Compte tenu de tout ce qui a été accompli au cours des deux dernières années, nous estimons néanmoins avoir de bonnes raisons d'être optimistes au sujet de l'avenir du Mozambique. Je voudrais donc demander à S. E. le Ministre Simão d'assurer le peuple mozambicain de notre solidarité constante.

Enfin, je tiens à m'associer pleinement à la déclaration que le Représentant permanent de la France prononcera au nom de l'Union européenne.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*interprétation du russe*) : C'est un grand plaisir pour moi de souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires extérieures de la République du Mozambique, S. E. M. Leonardo Simão, et de le remercier pour l'importante et intéressante déclaration qu'il a faite devant le Conseil de sécurité.

Nous félicitons sincèrement le peuple et les dirigeants du Mozambique d'avoir su mener à bien les premières élections multipartites jamais organisées dans l'histoire du pays et mettre en place un gouvernement démocratique de coalition. Cet important événement est l'aboutissement

heureux des progrès effectués par le Mozambique sur le chemin difficile menant à la paix et au consensus et il marque la fin d'un long conflit interne destructeur qui a causé des souffrances indescriptibles au peuple de ce pays. La Fédération de Russie a activement favorisé le processus de paix au Mozambique et souhaite au peuple et au gouvernement de ce pays ami, auquel nous unissons de solides liens établis au cours de nombreuses années d'une coopération fructueuse, de connaître encore le succès dans l'établissement d'un État stable, démocratique et prospère.

Le succès remporté dans la tâche complexe et de grande envergure, dont l'objectif était de parvenir à un règlement politique au Mozambique, a été rendu possible grâce au soutien constant de la communauté internationale et à la volonté acharnée des Mozambicains de rompre le cercle vicieux de la violence et de l'affrontement. Un rôle important et instructif en ce sens a été joué par le Président Chissano et les dirigeants des partis politiques mozambicains, qui, faisant preuve d'un rare degré de courage politique, de sagesse et de modération dignes d'hommes d'État, sont parvenus, dans l'intérêt supérieur de leur pays, à surmonter les désaccords qui les avaient séparés pendant des années et à emprunter la voie de la réconciliation nationale. Nous sommes convaincus qu'une telle démarche offre la meilleure garantie de succès dans l'accomplissement des tâches difficiles inhérentes à la période de l'après-conflit au Mozambique.

Nous aimerions également exprimer notre gratitude au personnel de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) et au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ajello, pour la détermination et la compétence avec lesquelles ils ont permis au processus de paix au Mozambique de connaître le succès. Cela est devenu un important élément de la consolidation de la stabilité et de la sécurité dans l'ensemble de l'Afrique australe. Le succès remporté par l'opération complexe et de grande envergure déployée au Mozambique constitue un des exemples les plus éloquents de l'aptitude réelle de l'ONU à rétablir la paix.

Au cours du mandat de trois ans de l'ONUMOZ, une vaste expérience utile a été acquise, qui mérite, croyons-nous, de faire l'objet d'une étude approfondie afin qu'elle puisse servir à encore accroître l'efficacité des opérations de maintien de la paix de l'ONU. À ce sujet, nous attendons avec intérêt la présentation par le Secrétaire général de son rapport comprenant une analyse des enseignements tirés de l'ONUMOZ. Nous sommes certains que ce rapport apportera une importante contribution à nos travaux futurs.

M. Fulci (Italie) (*interprétation de l'anglais*) : Je tiens à m'associer aux chaleureux souhaits de bienvenue que les orateurs précédents et vous, Monsieur le Président, avez adressés au Ministre des affaires extérieures du Mozambique, S. E. M. Leonardo Simão. Sa présence ici aujourd'hui symbolise le retour de la paix, de l'unité, de la stabilité et du progrès dans son pays. Désormais, le Mozambique sera en mesure de concentrer toute son énergie à panser les blessures causées par une longue guerre civile et à édifier un avenir meilleur pour son peuple dans un esprit d'harmonie, de respect et de compréhension renouvelé. J'aimerais aussi lui demander de transmettre nos félicitations au chef de l'État de son pays, le Président Chissano, qui, avec le dirigeant de la RENAMO, M. Dhlakama, a décidé d'emprunter la voie du dialogue et de la pacification et de signer l'historique Accord général de paix à Rome, le 4 octobre 1992, sous l'égide du Gouvernement italien et de la communauté de Saint-Égidio. Ce processus a atteint son apogée, il y a quelques mois, avec l'élection libre et pacifique du Président et du Parlement mozambicains.

D'avance, je m'associe à la déclaration que va faire le Représentant permanent de la France au nom de l'Union européenne. Je n'ai pas grand-chose à y ajouter, mais ce serait un manque de ma part que de ne pas saisir cette occasion pour rappeler, non sans quelque fierté, l'attachement particulier de l'Italie à mettre fin à la guerre civile qui a déchiré le Mozambique pendant près de 20 ans.

L'Opération de maintien de la paix de l'ONU au Mozambique marque un jalon dans l'histoire du maintien de la paix de l'Organisation. Déjà, cette opération est souvent mentionnée à titre de véritable succès remporté par l'ONU dans la mise en oeuvre des dispositions pertinentes de la Charte, que les pères fondateurs ont conçue pour qu'elle aide à mettre un terme aux tensions et aux conflits ayant marqué l'histoire de ce siècle. Le peuple, le Parlement et le Gouvernement italiens sont très heureux du résultat du processus amorcé à Rome il y a deux ans et sont fiers du rôle qu'ils ont joué pour le rendre possible. Bien sûr, les négociations ont été longues, extrêmement difficiles et complexes, et il faut rendre un hommage sincère aux deux parties — le Gouvernement mozambicain et la RENAMO — ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué au succès final grâce à leur ténacité, leur bonne foi et, surtout, leur volonté sincère de faire des compromis. Notre collègue à l'ONU, l'Ambassadeur Pedro Comissario Afonso, a également apporté une aide très utile à partir de New York, et il convient le reconnaître.

Mais les bons offices et la médiation n'auraient pu suffire à elles seules : des engagements militaires et finan-

ciers étaient tout autant nécessaires. À ce sujet, qu'on me permette de mentionner seulement trois chiffres relativement à la contribution italienne au Mozambique. Afin de surveiller, avec d'autres contingents de l'ONU, le respect des accords de paix, mon pays a déployé au Mozambique un total de 4 700 soldats, 650 véhicules et 11 avions : une telle contribution a représenté un coût approximatif de 300 millions de dollars, dont seule une fraction a été remboursée par l'ONU.

Tout aussi importantes ont été les contributions volontaires — encore 110 millions de dollars — reçues par l'intermédiaire de voies bilatérales et multilatérales, sans compter l'assistance économique multilatérale additionnelle.

Certes, les élections ont été l'élément clef du processus de paix, et nous devons à nouveau féliciter le Gouvernement mozambicain et la RENAMO d'avoir tenu leur engagement et rendu possible ce que beaucoup avaient considéré comme impossible : des élections honnêtes, impartiales et libres, et une participation de 88 % des électeurs mozambicains.

À long terme, certains des aspects clefs de l'ONUMOZ représenteront un point de référence pour d'autres opérations de maintien de la paix. Une étude attentive de la présence et de l'activité des Nations Unies au Mozambique peut contribuer, selon nous, à approfondir la réflexion actuellement en cours sur les activités de maintien de la paix des Nations Unies, conjointement avec l'important Supplément à l'Agenda pour la paix du Secrétaire général qui a été présenté récemment.

Nous devrions nous souvenir que les individus jouent un rôle crucial dans les opérations de ce type. Le professionnalisme, l'expérience, les talents de négociateur et les qualités personnelles des participants — du Représentant spécial du Secrétaire général, par exemple — peuvent souvent faire la différence entre le succès et l'échec. De ce point de vue, nous devons rendre hommage une fois de plus à la stature politique et au leadership des dirigeants mozambicains, mais aussi au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Aldo Ajello, et aux représentants sur le terrain des pays donateurs qui ont toujours travaillé en coordination étroite et efficace.

Nous ne devrions jamais oublier que la paix et le développement vont de pair. Ce sont les deux faces d'une même médaille : il ne peut y avoir de paix sans développement ni de développement sans paix. Je suis heureux de dire au Ministre des affaires étrangères que l'Italie a l'intention de continuer à jouer, au Mozambique, un rôle de

premier plan dans cette phase de consolidation de la démocratie et de la stabilité, qui sont si étroitement liées au développement économique. Les semences de la démocratie au Mozambique prendront racine, mais elles sont encore fragiles et ont besoin de soins. La stabilisation des institutions politiques, entre-temps, constituera une prémisses essentielle pour le développement économique et social auquel le pays aspire.

Dans cette perspective, nous croyons que deux conditions fondamentales doivent être remplies. Premièrement, la communauté internationale doit continuer à s'engager à fond à aider le Mozambique, même lorsque ce pays ne figurera plus sur la carte des régions en crise. Deuxièmement, une politique véritable de réconciliation nationale doit continuer à prévaloir dans le pays, où chacun doit être autorisé à participer sur un pied d'égalité à la vie démocratique et aux institutions démocratiques.

Je voudrais terminer en souhaitant tout le succès possible au Ministre des affaires étrangères Simão et au nouveau Gouvernement mozambicain librement et démocratiquement élu. Nous espérons très sincèrement que la consolidation de la liberté, de la démocratie et du développement au Mozambique servira de brillant exemple aux autres pays qui, malheureusement, sont encore en proie à la guerre civile et aux luttes internes.

M. Ayewah (Nigéria) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au Conseil au Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Mozambique, S. E. M. Leonardo Santos Simão, et le remercier de son importante déclaration.

La délégation nigériane est particulièrement heureuse que le Mozambique, pays frère, ait réussi à franchir une étape très difficile de son histoire grâce à un déploiement d'efforts pour édifier une entité politique solide et unie. Dans cet effort majeur, le Mozambique a choisi de poursuivre la logique de la paix, après le traumatisme de plus de 30 ans de conflits internes et d'instabilité politique. Nous ne pouvons que saluer le courage et la perspicacité des dirigeants mozambicains qui ont recherché la réconciliation nationale dans l'intérêt supérieur du pays.

L'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONU-MOZ) nous donne à la fois une leçon et un exemple sur la façon d'intervenir dans un conflit avec le consentement des parties concernées et de parvenir au résultat souhaité. Nous félicitons l'ONU de cette initiative audacieuse et de l'appui qu'elle lui a apporté jusqu'à ce qu'une solution au problème ait été trouvée. Nous espérons que le modèle de cette

expérience pourra être appliqué à d'autres zones de conflit où l'ONU intervient. En évaluant les raisons du succès général de cette entreprise des Nations Unies, nous convenons qu'un certain nombre de facteurs pourraient être identifiés. Cependant, à notre avis, un des facteurs les plus marquants a été l'intérêt et la coopération dont ont fait preuve les trois États observateurs — les États-Unis, la Fédération de Russie et le Portugal — qui, conjointement avec d'autres membres de la communauté internationale, ont généreusement investi leurs idées et leurs ressources pour que le processus de paix réussisse.

La réconciliation nationale demeure un premier pas important dans l'évolution politique d'un pays après le traumatisme d'un conflit prolongé. Le Mozambique a besoin de ressources pour développer ses structures qui ont été endommagées pendant les longues années de conflit civil. Au lendemain de la guerre, le relèvement national, la reconstruction et le déminage sont devenus des tâches urgentes qui nécessitent l'assistance de la communauté internationale. C'est pourquoi nous saluons les contributions importantes déjà faites par le Royaume-Uni et l'Italie, entre autres, pour l'établissement des institutions et le développement de la société civile au Mozambique. Nous demandons l'appui continu de la communauté internationale, y compris de l'ONU, des organismes donateurs et des organisations non gouvernementales à cet égard. Après avoir investi tant d'efforts pour contribuer à mettre fin au conflit au Mozambique, nous ne pouvons manquer de l'aider à maintenir la paix.

Pour terminer, nous voudrions féliciter le Président Chissano à l'aube d'une ère nouvelle au Mozambique. Nous sommes certains que le nouveau gouvernement construira sur ce succès et consolidera le processus démocratique dans le plus grand intérêt de la survie, du bien-être et du développement de la nation. Les tâches à accomplir ne seront certes pas faciles, mais nous sommes convaincus qu'ensemble, avec le peuple mozambicain courageux, il entreprendra le voyage avec détermination et intérêt. Le Gouvernement et le peuple nigériens s'associent pleinement à cette attente, et tiennent à assurer le Gouvernement et le peuple mozambicains de leur solidarité.

M. Al-Khussaiby (Oman) (*interprétation de l'anglais*) : J'ai tout d'abord le grand plaisir de souhaiter la bienvenue parmi nous à S. E. M. Leonardo Simão, Ministre des affaires étrangères du Mozambique, et de le remercier de l'importante déclaration qu'il vient de prononcer.

Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui pour célébrer l'heureuse occasion qui marque la clôture officielle

de la mission des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ). La situation au Mozambique préoccupe depuis 20 ans la communauté internationale. Les premières élections multipartites, qui se sont tenues au Mozambique au mois d'octobre dernier, ont certainement représenté un point culminant dans l'histoire de ce pays. Au nom du Sultanat d'Oman, je voudrais saisir cette occasion pour féliciter chaleureusement le Président Chissano, le Premier Ministre Mocumbi et le Gouvernement et tout le peuple mozambicains de cet événement historique.

Tout en nous félicitant de la clôture officielle de l'ONUMOZ, après la bonne exécution du mandat qui lui a été confié par la résolution 797 (1992), nous exprimons l'espoir que la communauté internationale continuera de fournir une assistance au Mozambique, pour permettre ainsi à ce pays d'accorder l'attention voulue aux tâches de la reconstruction économique et sociale afin que la paix soit durable.

Bien que le statu quo au Mozambique soit une cause d'optimisme, les parties mozambicaines doivent rester attachées au respect des principes stipulés dans l'Accord général de paix. Il est également indispensable que toutes les parties s'inspirent de l'esprit de réconciliation nationale, ce qui est maintenant devenu la tendance, et qu'elles oeuvrent de concert pour reconstruire leur pays.

Pour terminer, ma délégation voudrait féliciter la Commission électorale nationale pour l'excellent travail qu'elle a accompli dans l'organisation des élections démocratiques générales au Mozambique. Nous voudrions également rendre hommage aux efforts inlassables déployés par le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, le Représentant spécial du Secrétaire général et la communauté internationale, qui a toute raison de s'enorgueillir de l'appui indéfectible qu'elle a apporté au processus de paix au Mozambique. Il convient également de ne pas ignorer la contribution positive apportée par l'Organisation de l'unité africaine aux efforts faits pour obtenir un règlement pacifique et durable du conflit au Mozambique.

Sir David Hannay (Royaume-Uni) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais commencer par souhaiter très cordialement la bienvenue au Ministre des affaires étrangères du Mozambique, S. E. M. Leonardo Simão. C'est un grand plaisir que de le voir parmi nous et d'avoir eu la possibilité d'entendre sa déclaration importante et encourageante.

L'organisation d'élections libres et honnêtes au Mozambique au mois d'octobre dernier a représenté un événe-

ment historique pour le peuple mozambicain et la communauté internationale. Nous rendons hommage aux Mozambicains, dont la volonté de paix a surmonté tous les obstacles, et qui ont exercé leur droit de vote en très grand nombre et en faisant preuve d'un grand sens des responsabilités.

L'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) a connu un succès dont l'Organisation des Nations Unies peut s'enorgueillir à juste titre. Ses soldats de la paix, ses observateurs militaires et sa police civile ont contribué de façon vitale au maintien de la paix et de la sécurité dans tout le pays au moment où ce dernier effectuait la difficile transition entre la guerre civile et la démocratie multipartite. La Division électorale et les nombreux observateurs électoraux nationaux et internationaux ont contribué à l'efficacité et à la crédibilité du processus électoral. Mon gouvernement félicite chaleureusement le Secrétaire général, son Représentant spécial, M. Aldo Ajello, et les milliers d'hommes et de femmes qui ont travaillé au sein de l'Opération des Nations Unies au Mozambique de leur compétence et de leur dévouement. Il importe que les leçons et l'expérience tirées de l'ONUMOZ soient mises à profit dans d'autres opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Le Royaume-Uni est fier du rôle qu'il a joué pour appuyer le processus de paix, notamment sur le plan bilatéral en prêtant son concours à la formation et à l'entraînement des nouvelles forces armées et en fournissant des observateurs électoraux et aussi par le biais de l'assistance offerte par l'Union européenne, dont le Représentant permanent de la France, qui prendra tout à l'heure la parole dans le cadre de ce débat au nom de l'Union européenne, parlera plus en détail. Le Royaume-Uni continuera, dans toute la mesure du possible, de soutenir les efforts que déploie le peuple mozambicain pour reconstruire la base économique et sociale de son pays.

La communauté internationale a beaucoup contribué à aider le peuple mozambicain ces deux dernières années, et son assistance ne prendra pas fin avec le mandat de l'ONUMOZ qui s'achèvera le 31 janvier. Mais elle ne peut qu'aider. Elle ne peut décider de l'avenir du Mozambique; seuls les Mozambicains peuvent le faire. S'ils manifestent le même esprit de réconciliation nationale dont ils ont amplement fait preuve au cours des deux années qui se sont écoulées depuis la signature des Accords de Rome jusqu'à la tenue des élections, l'avenir sera alors radieux. Nous espérons que le Gouvernement et l'Opposition démocratique au Mozambique oeuvreront tous deux étroitement de concert à cette fin. S'ils le font, ils pourront être assurés de tout le soutien de la communauté internationale.

Pour terminer, je voudrais proposer une résolution de Nouvel An au Gouvernement mozambicain qui vient d'être élu démocratiquement — à savoir qu'il ne faut jamais plus que figure à l'ordre du jour du Conseil un point intitulé «La situation au Mozambique». Ce serait là véritablement un succès pour le Gouvernement et le peuple mozambicains et pour le Conseil.

M. Li Zhaoxing (Chine) (*interprétation du chinois*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter une chaleureuse bienvenue à S. E. M. Leonardo Simão, Ministre des affaires étrangères du Mozambique, à la présente séance du Conseil, et le remercier de l'importante intervention qu'il vient de prononcer.

Les Chinois et les Africains partagent des expériences historiques comparables ou identiques. La Chine ne cesse de suivre de près l'évolution de la situation en Afrique. Elle éprouve une sympathie profonde à l'égard du continent africain déchiré par les conflits dans la période d'après-guerre froide et de ses populations en proie aux souffrances provoquées par ces conflits. Un élément important de la politique étrangère chinoise est l'appui qu'elle apporte aux peuples africains dans les efforts qu'ils font pour instaurer une paix durable et son souci de renforcer ses relations amicales de coopération avec tous les pays africains.

S. E. M. Qian Qichen, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Chine, se trouve actuellement en Afrique. Lors de ses rencontres avec les chefs d'État africains, il a déclaré que la désintégration du monde bipolaire avait eu de profondes répercussions sur l'Afrique, qui a grand besoin d'un environnement de paix, d'unité et de stabilité. La Chine attache une grande importance à l'Afrique et appuie les justes revendications et les positions raisonnables que les pays africains adoptent dans les affaires internationales. C'est ce que nous faisons à l'Organisation des Nations Unies, notamment au Conseil de sécurité.

Le Mozambique s'est maintenant lancé sur la voie de la consolidation de la paix et du relèvement économique et de la reconstruction, à la suite du bon déroulement des élections et de l'instauration d'un nouveau gouvernement. Le succès enregistré dans le processus de paix mozambicain indique qu'en dépit des épreuves et des difficultés, les parties au conflit sont capables de transformer l'hostilité en amitié et de parvenir à la paix et à la stabilité auxquelles le peuple aspire ardemment, pour autant que, agissant dans leur intérêt national bien compris, elles fassent preuve de la volonté politique suffisante et persévèrent dans la recherche

d'un règlement politique au moyen de négociations pacifiques.

La communauté internationale — notamment l'ONU et les pays donateurs — ont déployé d'énormes efforts et investi des ressources considérables pour régler le conflit au Mozambique. La Chine a non seulement participé à l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ), mais elle a également envoyé des observateurs électoraux dans ce pays. À l'occasion des discussions approfondies qui ont lieu au sujet du «Supplément à l'Agenda pour la paix» (S/1995/1) du Secrétaire général, le point est fait sur l'expérience acquise dans le cadre de l'ONUMOZ, qui, espérons-nous, servira d'inspiration et d'orientation à de nombreuses autres opérations de maintien de la paix des Nations Unies. À notre avis, le secret du succès de l'ONUMOZ tient au respect des buts et principes de la Charte et à l'adhésion aux principes qui se sont avérés efficaces dans les opérations traditionnelles de maintien de la paix. Ce succès est également dû à l'appui inébranlable de la communauté internationale, y compris celui de l'ONU et du Conseil de sécurité.

Le peuple mozambicain doit à présent faire face à la tâche ardue de la reconstruction économique qui exige un appui ferme et constant de la part de la communauté internationale. Le Gouvernement et le peuple chinois feront comme toujours tout ce qui est en leur pouvoir pour aider le Gouvernement et le peuple mozambicains à résoudre les difficultés actuelles et à réaliser le développement économique et social.

M. Inderfurth (États-Unis d'Amérique) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité au Ministre des affaires étrangères du Mozambique, M. Simão. Je voudrais également le féliciter d'avoir fait un excellent exposé cet après-midi et d'avoir mis l'accent sur le pluralisme politique, la réconciliation nationale et la démocratie multipartite au Mozambique.

Voilà une occasion de bon augure. Nous mettons un point final à un chapitre de l'histoire du Mozambique et nous en commençons un nouveau. Le conflit de longue durée et l'Opération de maintien de la paix des Nations Unies que ce conflit a engendrée ont pris fin. Un nouvel avenir de démocratie et de coopération s'ouvre aux Mozambicains qui ont fait preuve de courage et de fermeté dans cette voie nouvelle.

L'Opération de maintien de la paix au Mozambique a été l'une des plus importantes et l'une des plus réussies de

l'histoire des Nations Unies. Son succès est dû aux efforts conjugués du peuple mozambicain, des États membres de la communauté internationale, et des hommes et femmes des Nations Unies. Chacun d'eux — du plus puissant au plus modeste, depuis les chefs des partis politiques mozambicains jusqu'au plus pauvre citoyen se rendant à pied aux urnes à la campagne, depuis les hauts fonctionnaires de ce grand édifice jusqu'au plus jeune soldat portant un casque bleu, montant la garde à un carrefour isolé dans la brousse — tous peuvent être fiers de ce que leur travail commun a permis d'accomplir.

Bien entendu, aucune opération n'est parfaite, et il y a d'importantes leçons à tirer de l'expérience des Nations Unies au Mozambique. Mais le résultat final, qui a mis fin à des années d'effusions de sang par une élection pacifique, dément les arguments de ceux qui prétendent que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies constituent un gaspillage inutile d'argent et de sang. L'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) démontre qu'avec de la volonté et de la détermination, le maintien de la paix peut donner des résultats et contribuer à passer des horreurs de la guerre aux bienfaits de la paix. Une fois que l'ONUMOZ aura rempli son mandat et achevé son retrait, les Nations Unies auront encore un rôle à jouer au Mozambique. L'infrastructure et l'économie de ce pays ravagé par la guerre exigeront une assistance internationale. Il faudra affronter d'autres séquelles de la guerre, notamment les milliers de mines antipersonnel qui constituent toujours une menace pour la population civile et qui freineront le relèvement économique pendant des années encore. En outre, la quantité d'armes que les Nations Unies ont recueillies à la suite de la démobilisation des soldats ou trouvées dans des caches d'armes nous préoccupe également. Nous espérons que les Nations Unies et le Gouvernement nouvellement élu du Mozambique collaboreront pour détruire ou neutraliser ces armes, afin qu'elles ne parviennent pas sur le marché noir et ne passent pas dans les pays voisins qui, eux-mêmes, tentent de préserver leur démocratie naissante. Nous demandons instamment au Gouvernement mozambicain de se pencher d'urgence sur cette question.

La reconstruction et le relèvement du Mozambique peuvent maintenant aller de l'avant. Mon pays sera présent au Mozambique pour lui venir en aide. Nous devons cependant savoir que les espoirs d'unité et de reconstruction nationales ne peuvent se réaliser que si le Mozambique demeure attaché à la démocratie, à la réforme économique et à la réconciliation nationale.

La tâche essentielle de réconciliation au Mozambique est loin d'être terminée. Lorsque des soldats déposent leurs

armes et que des citoyens participent à une élection, ce ne sont là que des pas franchis dans cette voie : ce sont de grands pas, certes, des pas importants, mais ce n'est pas la fin du voyage. Le Gouvernement et le peuple mozambicains doivent poursuivre ce voyage, notamment le processus de dialogue et de réconciliation politiques entre le Gouvernement et l'opposition. Le peuple mozambicain et la communauté internationale ont trop investi pour laisser ce travail inachevé.

Les Nations Unies disposent de ressources financières et humaines limitées. Mais lorsque le peuple du Mozambique a demandé de l'aide, celle-ci lui a été accordée de bon gré. À présent, la communauté internationale observera attentivement la manière dont le peuple mozambicain tire parti de cet investissement. Nous sommes tous attachés à ce que le processus de paix progresse au Mozambique. Le peuple et le Gouvernement en sont redevables non seulement à eux-mêmes mais à nous tous, et ils doivent poursuivre dans la voie que nous les avons aidés à tracer. Nous pensons qu'ils peuvent le faire. Nous souhaitons qu'ils continuent à progresser et à franchir de nouvelles étapes dans cette voie.

Cela a été pour moi une expérience personnelle gratifiante que d'assister à la conclusion réussie de cette importante opération des Nations Unies. Je me suis moi-même rendu au Mozambique, dans le cadre de la Mission du Conseil de sécurité, en août dernier, et je sais les efforts immenses qui ont été déployés par tout le personnel de l'ONUMOZ, sous la conduite du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Aldo Ajello, pour faire face à des circonstances difficiles. J'espère sincèrement que, dans les mois à venir, le Conseil sera en mesure de voir l'achèvement d'autres opérations de manière aussi triomphante.

M. Wibisono (Indonésie) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais, d'emblée, joindre ma voix à celle de mes collègues pour souhaiter la bienvenue parmi nous au Ministre des affaires étrangères du Mozambique, S. E. M. Leonardo Santos Simão. Ma délégation voudrait également le remercier de nous avoir donné des éclaircissements, de façon très complète et circonstanciée, sur l'évolution récente de la situation au Mozambique. Nous le remercions également des paroles aimables qu'il a adressées aux membres du Conseil.

Ma délégation loue les efforts déployés par le Secrétaire général et par son représentant spécial en vue de surmonter les obstacles à une solution pacifique de la question du Mozambique. En fait, leurs efforts inlassables ont contribué à la réalisation du mandat de l'ONUMOZ et

à la réussite des élections libres et honnêtes qui se sont tenues au Mozambique à la fin d'octobre 1994.

Ma délégation rend un hommage particulier à tout le personnel des Nations Unies servant sous la bannière de l'ONUMOZ, en particulier parce que le mandat de cette opération a pleinement été exécuté depuis le début de la mission.

Nous nous félicitons du rapport final du Secrétaire général relatif à l'Opération des Nations Unies au Mozambique, publié sous la cote S/1994/1449 en date du 23 décembre 1994, et nous souscrivons pleinement au chapitre consacré aux «Observations» dans ce rapport. Je voudrais ici souligner encore deux éléments clefs cités par le Secrétaire général comme contribuant à la remarquable instauration de la paix au Mozambique : la volonté résolue des Mozambicains et de leurs dirigeants de parvenir à la paix et à la réconciliation nationale, et la capacité particulière dont fait preuve l'ONU de promouvoir des issues favorables

«lorsque toutes les parties joignent leurs forces à la recherche d'un objectif commun.» (S/1994/1449, par. 35)

Je voudrais également exprimer la gratitude et le respect de ma délégation pour le rôle positif joué par le Gouvernement italien qui a ainsi facilité la signature de l'Accord général de paix, le 4 octobre 1992. Cet accord est devenu une base importante du règlement pacifique du conflit qui avait tant duré au Mozambique. En effet, le point culminant du processus de paix au Mozambique a été la tenue des élections dans la paix et l'ordre du 27 au 29 octobre 1994 parce que les parties au conflit avaient décidé de coopérer et que par la suite, elles ont participé à l'élection d'un nouveau Gouvernement, représentatif et acceptable pour tous. Mon gouvernement considère que ces résultats témoignent de la volonté politique des parties au conflit qui ont exprimé la ferme détermination de coopérer, ce qui est un élément essentiel pour parvenir à la paix. Par conséquent, ma délégation se félicite de la contribution que toutes les parties ont apportée à la paix; elle les appelle en outre à continuer de coopérer en vue de la reconstruction et du développement futur de leur pays.

En même temps, au nom du Gouvernement et du peuple indonésien, je voudrais saluer l'investiture, le 9 décembre 1994, de S. E. M. Joaquim Alberto Chissano, en tant que nouveau Président du Mozambique. Il a accédé à ces fonctions suite aux premières élections multipartites au Mozambique, qui se sont déroulées de façon régulière, et

ces élections ont donné des résultats acceptés par tous les partis politiques du pays.

Nous espérons sincèrement que le Gouvernement mozambicain verra toutes ces entreprises couronnées de succès. Dans l'intervalle, mon gouvernement demande instamment qu'on appuie le plan de démobilisation des troupes actuellement mis en oeuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en mettant l'accent sur la réinsertion des soldats au sein de la société mozambicaine.

Nous appuyons aussi la création d'un bureau national pour coordonner les diverses activités de déminage et pour veiller à la poursuite d'un programme national de déminage aussi longtemps que cela sera nécessaire.

Comme le Secrétaire général le dit dans son dernier rapport, certaines questions restent encore à régler, comme l'élimination de toutes les caches d'armes et la mise sous bonne garde des armes récupérées. Le problème fondamental auquel les dirigeants du Mozambique sont maintenant confrontés est de savoir comment asseoir la démocratie afin que la stabilité après les élections et la réconciliation nationale conduisent à une paix durable.

Maintenant que le processus de paix au Mozambique a été mené à bonne fin, le peuple et le Gouvernement indonésien et toute la communauté internationale attendent de voir ces extraordinaires événements suivis d'efforts tangibles pour améliorer le sort de tous les Mozambicains.

M. Kovanda (République tchèque) (*interprétation de l'anglais*) : C'est véritablement un plaisir et un honneur que d'avoir aujourd'hui parmi nous S. E. M. Leonardo Santos Simão, Ministre des affaires étrangères du nouveau Gouvernement mozambicain, à qui je souhaite une très cordiale bienvenue au nom de ma délégation. Il incarne la réussite de son peuple et de ses dirigeants politiques ainsi que d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies. La période qui s'est écoulée depuis le 4 octobre 1992, date à laquelle les parties opposées dans la guerre civile au Mozambique ont signé à Rome l'Accord général de paix, n'a pas toujours été facile et n'a pas toujours été source d'optimisme. Je me rappelle que l'an dernier le *Magazine du dimanche* du *New York Times* a publié un article décrivant les événements au Mozambique comme un exemple de tout ce qui peut aller mal. Et pourtant, nous voici réunis, saluant la présence du Ministre des affaires étrangères qui incarne une réussite de grande importance.

Au cours du débat général à l'Assemblée générale en automne dernier, le Ministre des affaires étrangères de mon pays, M. Josef Zieleniec, a mis en exergue le cas du Mozambique comme étant une importante étude de cas dont il convenait de tirer les leçons qui s'imposent. Il a signalé que, dans cette opération, les facteurs de succès ont été :

«un plan de paix bien conçu; un mandat réaliste pour la force des Nations Unies; le fait que les hommes politiques concernés ont placé les intérêts de leur pays au-dessus de toute autre considération; la ténacité du personnel des Nations Unies dans l'exécution de son mandat.» (*Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session, Séances plénières, 15e séance, p. 15*)

La manière dont nous essayons d'utiliser ces facteurs ou des facteurs analogues pour juger du succès d'autres opérations ressort clairement, par exemple, des conclusions tirées par le Secrétaire général dans son récent Supplément à l'Agenda pour la paix.

Même en cet instant de célébration, nous savons tous que la réussite n'est pas parfaite. Les séquelles de la longue guerre civile persistent à bien des égards dans le pays. Nous sommes préoccupés par la quantité d'armes qui y circulent librement. Les récentes remarques du Secrétaire général à propos du «microdésarmement» sont, en l'occurrence, extrêmement pertinentes. Le déminage exigera de longs et laborieux efforts. Inversement, la fatigue de la guerre a ralenti la constitution d'une nouvelle armée démocratique dans le pays.

Outre ces tâches, nous voyons trois types de défis à relever : défis politiques, défis économiques et défis liés aux Nations Unies.

Au Mozambique, la démocratie est très jeune et très fragile — une petite merveille. Pour la renforcer, il faudra soigneusement veiller sur elle pendant des années. Toutefois, nous trouvons encourageant que, dans leurs programmes électoraux, les deux principaux partis aient proclamé leur adhésion aux importants principes que sont la défense de la paix et la poursuite d'une politique de réconciliation nationale. Le Mozambique peut et doit devenir un modèle pour les autres pays, ceux d'Afrique plus particulièrement, en montrant que le fait de gagner des élections n'entraîne pas nécessairement l'arrogance du pouvoir et qu'à l'inverse, le fait de perdre les élections ne mène pas à l'obstruction politique. Au fil des années, les deux principaux partis du pays ont fait la preuve de leur viabilité et l'un et l'autre ont sans aucun doute, sous une forme ou une autre, leur contri-

bution à apporter à l'avenir du pays. On ne saurait exagérer l'importance que revêt une démocratie prospère au Mozambique pour la stabilité de l'ensemble de l'Afrique australe, notamment pour l'Angola en pleine tourmente.

L'une et l'autre parties sont aussi attachées à améliorer le niveau de vie, et c'est là le deuxième défi à relever. Le Mozambique est aujourd'hui l'un des pays les plus pauvres du monde, si l'on en juge par le niveau économique de sa population. Et si bref qu'ait été le voyage que j'ai effectué l'an dernier dans ce pays en temps que membre de la mission du Conseil de sécurité, j'en ai gardé le souvenir inoubliable de sa pauvreté. Améliorer le sort de la population sera peut-être la tâche la plus ardue de toutes. Mais il est encourageant de voir que l'une et l'autre parties affirment soutenir l'idée de développer une économie de marché. D'après notre expérience, c'est au moins là le moyen le plus rapide de mobiliser les ressources cachées de l'esprit industriels d'entreprise dont le pays est doté, y compris les Mozambicains expatriés qui, ayant bénéficié d'une aide internationale pour achever leurs études à l'étranger, ne sont toujours pas rentrés dans leur pays pour apporter leur pierre à l'édifice.

Étant donné toutes les questions politiques et économiques qui se posent, il est absolument indispensable que les Nations Unies maintiennent une présence solide et bien coordonnée au Mozambique; c'est là notre troisième défi. L'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) — dans laquelle ont servi des observateurs militaires tchèques — s'en va, mais nous ne pouvons pas, en toute conscience, laisser les fragiles acquis de la paix s'effondrer sous le poids d'une myriade de problèmes de l'après-guerre. La consolidation de la paix, le renforcement de la paix, le développement de la paix, c'est de cela dont le Mozambique a besoin, avec l'aide indispensable de la communauté internationale, y compris des Nations Unies. Au Mozambique, ce n'est ni le moment ni le lieu de laisser les divers organismes des Nations Unies se livrer à leurs activités propres sans une coordination étroite et sans une direction politique ferme. Aussi espérons-nous sincèrement que le Secrétaire général maintiendra à Maputo une présence politique bien structurée.

Le succès du Mozambique est bien réel, mais il est loin d'avoir reçu toute la publicité voulue. Pour la presse, les réussites spectaculaires ne sont peut-être pas aussi intéressantes que les échecs retentissants. Et pourtant, ma délégation pense qu'au Mozambique nous avons appris plus qu'une leçon extrêmement précieuse, pour ce pays ou pour une opération de maintien de la paix; nous avons gagné un exemple à suivre pour d'autres opérations de maintien de la

paix. Nous félicitons encore une fois la force de l'ONUMOZ et ses dirigeants, le Secrétaire général et son Représentant spécial, M. Ajello, les dirigeants politiques du Mozambique. Mais par-dessus tout, nous félicitons le peuple mozambicain.

M. Martínez Blanco (Honduras) (*interprétation de l'espagnol*) : Ma délégation voudrait s'associer aux orateurs qui ont déjà pris part au débat pour souhaiter la bienvenue à S. E. le Ministre des affaires étrangères du Mozambique, M. Leonardo Santos Simão, présent parmi nous aujourd'hui. Nous le remercions de sa déclaration.

Ma délégation se félicite des informations que nous a fournies aujourd'hui le Ministre des affaires étrangères du Mozambique, qui confirment ce qu'on peut lire dans le rapport récent — et final — du Secrétaire général en date du 23 décembre 1994, à savoir qu'aujourd'hui la paix est consolidée au Mozambique et que les quatre objectifs — concernant les aspects politique, militaire, électoral et humanitaire — du mandat de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) ont été réalisés. Le concept opérationnel de l'ONUMOZ reposait sur ces quatre éléments parfaitement coordonnés par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Aldo Ajello.

Le Mozambique a dû surmonter de nombreuses difficultés avant d'être enfin en mesure, avec le soutien résolu des Mozambicains et la coopération de notre Organisation, de récolter les fruits de la paix et de la stabilité interne.

Les progrès réalisés dans l'application de l'Accord général de paix nous indiquent que le processus de paix est à présent réel et irréversible au Mozambique. Cela est dû en grande partie au ferme engagement manifesté par le Gouvernement du Mozambique d'oeuvrer à l'unisson avec les Nations Unies dans le processus de paix. Ma délégation exprime donc sa reconnaissance au peuple et au Gouvernement du Mozambique ainsi que sa solidarité avec eux; elle félicite le Secrétaire général, son Représentant spécial, le Bureau de coordination de l'aide humanitaire des Nations Unies et le commandement de la force pour le succès obtenu, et elle prie instamment la communauté internationale de participer activement au processus de reconstruction, de redressement et de développement du Mozambique, afin de consolider définitivement la paix dans ce pays, car, comme l'a dit le Représentant permanent de l'Italie,

«la paix et le développement ... sont les deux faces d'une même médaille : il ne peut y avoir de paix sans développement ni de développement sans paix.»
(*supra*, p. 9)

M. Munyampeta (Rwanda) : C'est un grand honneur et une grande joie pour moi que de formuler de vifs souhaits de bienvenue à S. E. le Ministre Leonardo Santos Simão, du Mozambique.

Soyez le bienvenu, Monsieur le Ministre et Excellence. La délégation rwandaise voudrait adresser l'expression de sa profonde gratitude à S. E. le Ministre des relations extérieures et de la coopération du Mozambique pour toutes les informations, combien utiles, qu'il vient de communiquer aux membres du Conseil au sujet de l'heureuse évolution politique récente dans son pays.

Au nom du peuple et du Gouvernement rwandais, la délégation rwandaise tient à rendre un vibrant hommage à S. E. Joachim Chissano, premier Président élu de l'histoire du Mozambique, pour sa lucidité, son courage et son sens élevé de la démocratie, socle de la paix durable au Mozambique. Bien entendu, le même hommage va tout droit à l'endroit des dirigeants de la RENAMO qui ont bien voulu s'engager sans arrière-pensée sur la voie du processus de paix au Mozambique.

Je voudrais également exprimer les vives et chaleureuses félicitations de la délégation rwandaise à l'endroit de Son Excellence le Ministre des relations extérieures et de la coopération du Mozambique pour son accession à son important poste, signe éloquent de la grande confiance que le Gouvernement et le peuple mozambicains ont placée en lui.

La délégation rwandaise ne peut manquer de rendre hommage au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à notre propre Conseil de sécurité, à l'Organisation de l'unité africaine, bref, aux efforts de toute la communauté internationale pour leur contribution efficace, voire déterminante, à l'aboutissement très fructueux du processus de paix au Mozambique.

La délégation rwandaise salue le socle déjà solide de la démocratie au Mozambique, démocratie multipartite, ce qui ne fait qu'accroître ses mérites. Aussi la délégation rwandaise s'en voudrait-elle de ne pas féliciter toutes les forces vives du Mozambique qui ont décidé, avec coeur, bon esprit et courage, d'enterrer la hache de guerre pour mieux fumer ensemble le calumet de la paix.

Le grand succès de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) constitue un gage d'encouragement pour l'oeuvre du Conseil de sécurité et plaide en faveur du déploiement de l'ONUMOZ III. Les efforts de déminage doivent être poursuivis pour que le Mozambique

recouvre le terrain pacifique sur lequel se feront la reconstruction et le développement socio-économique du pays. Si celui qui vous parle est bien placé pour connaître le prix des horreurs de la guerre, il est aussi bien placé pour apprécier le prix combien précieux de la paix.

C'est le lieu et le moment d'émettre le voeu que les marchands de canons, qui ont, de près ou de loin, entretenu la flamme de la guerre au Mozambique et qui portent la responsabilité néfaste d'avoir participé à sa destruction, se reconvertissent en bons Samaritains, prêts à panser les plaies des fils et des filles du Mozambique et se convertissent en bâtisseurs de la reconstruction et du développement socio-économique de ce pays.

À l'heure où la communauté internationale se préoccupe d'aider l'Afrique à panser les plaies de ses nombreux habitants victimes de conflits divers, la délégation rwandaise ose espérer que l'exemple du Mozambique, déjà brillant, servira de flambeau éclairant la conscience du continent sur la voie de la réconciliation nationale et de la paix. L'on sait que la paix est l'alpha et l'oméga de tout développement. Bonheur et longue vie à la paix au Mozambique! Bonheur et longue vie à la démocratie multipartite au Mozambique!

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Argentine.

Au nom de mon pays et de ma délégation, qu'il me soit permis de dire que la présence ici aujourd'hui de M. Leonardo Santos Simão, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Mozambique, nous honore. Nous lui sommes très reconnaissants de son intéressante déclaration et particulièrement de la manière sans équivoque dont il a réaffirmé la volonté de tolérance et de pluralisme de son pays.

Sa présence est non seulement un symbole de paix mais aussi une preuve de la complexité de l'effort qu'il faut parfois déployer pour l'instaurer et la maintenir. C'est pourquoi nous assistons avec un tel enthousiasme à la présente séance du Conseil de sécurité. Cet organe n'a pas souvent la satisfaction de célébrer, comme aujourd'hui, l'instauration d'un Gouvernement élu sur la base de ses premières élections démocratiques et pluralistes, comme c'est le cas au Mozambique.

Après 15 ans de luttes et de revers, il est clair que la volonté de paix a prévalu et que la réconciliation a été réalisée au Mozambique. La République argentine félicite le peuple mozambicain pour sa maturité civique, sa capacité

de compréhension et son aptitude à tourner le dos à un passé difficile et à envisager ensemble l'avenir pour lequel il oeuvrera. Son avenir ne sera certainement pas exempt de difficultés, mais, grâce à l'action positive et aux efforts de toute la société mozambicaine, nous pensons qu'il s'édifiera avec succès, comme le mérite le peuple mozambicain.

Nous félicitons aussi tous les participants à ce processus d'avoir fait preuve de tolérance et de souplesse, vertus malheureusement rares dans le monde contemporain, et d'avoir eu la volonté politique d'instaurer la paix que j'ai évoquée.

La démocratie qui vient d'être mise en place devra être renforcée. Dans ce but, les parties devront s'engager à poursuivre le processus de réconciliation nationale reposant sur un système multipartite et le respect des principes démocratiques, qui permettront de parvenir à une paix durable et à la stabilité politique et de poursuivre la reconstruction du pays.

Le Gouvernement argentin tient à souligner l'action positive menée par la communauté internationale sous la coordination de l'ONU, qui a apporté un appui décisif et une aide au processus de paix au Mozambique. À cet égard, nous voudrions rendre hommage et exprimer notre reconnaissance au personnel de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) pour la diligence dont il a fait preuve. On se rappellera que mon pays a eu l'honneur de participer à l'ONUMOZ par le biais de l'établissement d'un hôpital de l'armée de l'air. En outre, nous soulignons et saluons la contribution apportée par l'Organisation de l'unité africaine et les pays voisins au processus de pacification du pays. Dans le cadre de la démarche de reconstruction et de développement que le Gouvernement mozambicain devra entreprendre sans relâche et avec une volonté inébranlable, nous ne doutons pas qu'il pourra compter sur l'appui que lui donnera la communauté internationale en lui assurant l'aide et la coopération nécessaires.

Pour terminer, je tiens à souhaiter au Président Chissano, au Gouvernement et au peuple mozambicains un avenir prometteur marqué par la paix et à leur dire que, à cette fin, ils peuvent compter sur l'amitié et la coopération du Gouvernement et du peuple argentins.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

M. MÉRIMÉE (France) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne.

L'Union européenne voudrait tout d'abord souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères du Mozambique, M. Leonardo Simão, qui nous a fait l'honneur d'assister à cette séance du Conseil.

Le Mozambique, après presque 20 ans de conflit, a connu cette année des événements considérables. Les élections qui se sont tenues les 27, 28 et 29 octobre 1994 constituent en effet, pour le peuple mozambicain, à la fois une avancée décisive et l'aboutissement d'un long processus de paix, qui a commencé véritablement après la signature de l'Accord de Rome, le 4 octobre 1992.

Au total, 88 % des 6,4 millions de Mozambicains inscrits sur les listes électorales se sont rendus, en trois jours, aux urnes pour y élire leur Président et leurs parlementaires. C'est dire la force avec laquelle les Mozambicains, qui votaient pour la première fois, ont souhaité tourner une page de leur histoire.

Ce succès est le résultat d'une conjonction de facteurs qui méritent d'être soulignés. En premier lieu, l'affaire mozambicaine n'aurait pas connu ce dénouement heureux sans la volonté d'aboutir du Président du Mozambique, M. Chissano, et du Président de la RENAMO, M. Dhlakama, qui ont été l'un et l'autre portés et encouragés par le désir de paix du peuple mozambicain. En second lieu, l'Union européenne souhaite rendre hommage à tous ceux qui ont participé à l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) et, en particulier, au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Aldo Ajello, qui a su accompagner l'effort des Mozambicains pour conduire avec succès le pays aux élections en adaptant, en tant que de besoin, l'ONUMOZ aux nécessités du terrain. En dernier lieu, il est indispensable de souligner que la gestion du dossier mozambicain aura été exemplaire pour ce qui concerne les efforts des pays de la région et des pays contributeurs de troupes ainsi que l'association des donateurs au processus de mise en oeuvre de l'accord de paix.

L'Union européenne n'a pas ménagé ses efforts sur le plan communautaire et bilatéral pour que, aujourd'hui, nous constations le plein succès de l'Opération des Nations Unies au Mozambique. Je me contenterai de rappeler ici que 80 % des dépenses liées aux élections ont été prises en charge par l'Union européenne, qui a par ailleurs déployé, au moment du scrutin, 200 observateurs en plus de ceux faisant partie des observateurs internationaux des Nations Unies.

L'Union européenne entend poursuivre son action communautaire et bilatérale en vue de favoriser maintenant la consolidation de la paix au Mozambique. Le Conseil de

sécurité a prévu, dans sa résolution 957 (1994) du 15 novembre 1994, le départ de l'ONUMOZ le 31 janvier prochain. Il est clair que les Mozambicains ne seront pas abandonnés après cette date. Les institutions spécialisées des Nations Unies devront relayer sur place les Casques bleus afin de favoriser, de façon coordonnée, le développement et la croissance de ce pays en vue d'y enraciner la paix récemment acquise. Nous lançons un appel au Secrétaire général pour qu'il s'assure que ce soit bien le cas.

C'est pour réaliser ce même objectif que l'Union européenne continuera à apporter son aide. Il faut que tous les Mozambicains puissent constater que leur bulletin de vote se transforme en un projet véritable les amenant sur le chemin de la démocratie et du progrès.

Dans cet esprit, l'Union européenne attache la plus grande importance à une véritable réconciliation nationale. Elle espère qu'une sincère collaboration entre la majorité gouvernementale et l'opposition va être l'une des priorités du nouveau Gouvernement. Nous estimons souhaitable, en effet, que l'opposition trouve sa place tant au niveau gouvernemental qu'au niveau local. L'Union européenne souligne que la paix au Mozambique mérite que tous les Mozambicains participent à sa consolidation.

D'une façon plus générale, l'Union européenne constate que le succès de l'Opération au Mozambique, après les élections en Afrique du Sud, conforte le processus de démocratisation et de progrès de toute l'Afrique australe. Elle émet le voeu que l'Angola, suivant l'exemple du Mozambique, rejoindra bientôt le camp des pays démocratiques sur la voie du renouvellement politique et du développement économique et social.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : L'orateur suivant est le représentant du Brésil. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Valle (Brésil) (*interprétation de l'anglais*) : Pendant plus de deux ans, le Conseil de sécurité a observé avec préoccupation et un vif intérêt l'évolution de la situation au Mozambique. Ma délégation est très heureuse que le Conseil de sécurité ait décidé d'organiser un débat sur une question dont la conclusion a été très bien accueillie par toute la communauté internationale. Réuni ici aujourd'hui dans un climat très différent et avec un objectif clairement autre, le Conseil examine le rapport final du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ).

Tout d'abord, je voudrais saluer chaleureusement S. E. M. Leonardo Santos Simão, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Mozambique, et le remercier de la déclaration très claire qu'il a faite. Son analyse approfondie de la situation montre clairement l'ampleur des résultats obtenus dans l'application de l'Accord de paix de Rome. Ma délégation a été particulièrement impressionnée par ses paroles, compte tenu des défis énormes que posent à son gouvernement la reconstruction et le redressement de son pays.

C'est un fait bien connu que le Brésil se sent étroitement lié au Mozambique, étant donné les liens historiques, culturels et ancestraux qui les unissent. Nous maintenons avec ce pays frère des relations intenses conformément à celles que les deux gouvernements entretiennent depuis de longues années. Avec l'achèvement positif du processus de paix, conformément aux accords de 1992, nos relations ne peuvent que devenir plus étroites à un moment où le Mozambique avance à grands pas sur la voie de la paix, de la stabilité et du développement économique et social.

La réunion d'aujourd'hui devrait aboutir à une évaluation de l'effort collectif entrepris par la communauté internationale pour assurer la paix et la stabilité dans un pays qu'un conflit a ravagé pendant plus d'une décennie. L'Opération qui vient de prendre fin a contribué de façon décisive à l'élimination des horreurs de la guerre et à la création d'un climat qui permet à la négociation politique de l'emporter sur l'affrontement, et à la compréhension de l'emporter sur la méfiance.

Le meilleur moyen d'assurer le succès d'un processus de paix est de tenir compte des aspirations du peuple. Les élections générales tenues en octobre 1994 représentent un tournant historique pour le pays. Les élections se sont déroulées d'une manière remarquablement pacifique et ordonnée. La participation massive des électeurs, près de 90 %, indique clairement le désir de tout un peuple de contribuer activement à façonner l'avenir de son pays. Elle indique également la ferme volonté des Mozambicains d'aborder une nouvelle ère de leur histoire et de laisser derrière eux la guerre et les souffrances. Il convient de noter également, comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport, que toutes les parties politiques mozambicaines ont accepté les résultats des élections. Cela indique clairement que la paix, la stabilité et la démocratie font partie d'un processus irréversible au Mozambique et ne peut que rassurer certains États Membres qui craignaient que les élections n'aient pas été libres et justes.

Mon gouvernement a régulièrement appuyé les efforts faits par les Nations Unies pour instaurer la paix au Mozambique, à la fois en tant que membre du Conseil de sécurité pour l'exercice biennal 1993-1994, lorsque le Conseil était activement saisi de la question, et en tant que pays fournissant des contingents à l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ). Un officier militaire brésilien, le général Lélío Rodrigues, a eu le privilège d'être le premier commandant de la force de l'ONUMOZ. Plus tard, en 1994, le Brésil a envoyé une compagnie d'infanterie qui a été déployée dans la région du Zambèze et a contribué activement au processus du rassemblement des troupes et de la démobilisation.

Nous avons également toujours souligné notre position, à savoir que l'ONUMOZ, comme toute autre opération de maintien de la paix de l'Organisation, devait être établie et déployée au nom de l'ONU dans son ensemble, et non pas du seul Conseil de sécurité. Ma délégation, à maintes reprises, a souligné les deux principes fondamentaux qui guident notre position. Premièrement, les opérations de maintien de la paix doivent contribuer à alléger les tensions et à promouvoir la paix dans les conflits régionaux qui représentent une menace à la paix et à la stabilité. Deuxièmement, les opérations de maintien de la paix doivent être absolument impartiales si l'on veut qu'elles remplissent leurs mandats avec succès. Ces opérations constituent un moyen important de contribuer à la mise en oeuvre des accords auxquels les parties ont librement souscrit.

Le succès de l'ONUMOZ nous permet de tirer quelques conclusions sur les efforts présents et futurs de l'ONU dans le domaine du maintien de la paix. Pour être efficaces, ces opérations doivent disposer de ressources humaines adéquates et être bien équipées; les retards dans leur déploiement doivent être évités à tout prix.

Il importe en particulier de persévérer dans la recherche de la paix lorsque l'attachement à la réconciliation nationale prévaut entre les parties. Aucune réduction ou retrait précipité de personnel d'une opération quelle qu'elle soit ne devrait avoir lieu sans que l'impact que cette décision pourrait avoir éventuellement sur l'aptitude de l'opération à exécuter son mandat avec succès soit préalablement déterminé.

Dans le cas spécifique du Mozambique, le Conseil, dans sa sagesse, a heureusement évité de procéder à une réduction prématurée des éléments militaires de l'ONUMOZ à un moment crucial du processus de paix, c'est-à-dire au moment où la démobilisation était toujours en cours et où la formation de la nouvelle force de défense avait à peine

commencé. Nous avons toujours souligné que si la paix est coûteuse, l'absence de paix l'est encore davantage.

La paix au Mozambique a été rendue possible par une combinaison de facteurs nationaux et internationaux. Le Représentant spécial du Secrétaire général, conjointement avec le commandant de la force et tout le personnel de l'ONUMOZ — militaire, police civile et personnel civil — méritent notre reconnaissance pour avoir su mettre fin à la mission avec succès.

Bien que l'appui fourni par la communauté internationale ait été important et décisif, l'Opération doit son succès à l'attachement sans équivoque du peuple mozambicain à la paix dans son ensemble et, en particulier, à celui du Président Joaquim Chissano. Ma délégation rend un hommage sincère à son leadership, à sa sagesse politique et à ses qualités authentiques d'homme d'État, qui ont joué un rôle essentiel dans l'achèvement heureux du processus de paix. Nous exprimons également notre reconnaissance au peuple mozambicain, qui doit être chaleureusement félicité du succès remporté par l'ONUMOZ.

Enfin, nous voudrions exprimer l'espoir que la tendance à la réussite qui a commencé à se faire sentir en Afrique du Sud et s'étend maintenant au Mozambique et est en voie de s'étendre à l'Angola peut, en effet, se propager au nord de l'Afrique et, il faut l'espérer, à d'autres opérations de maintien de la paix dans des régions troublées d'autres continents.

Alors que nous sommes les témoins de l'aube d'une nouvelle ère au Mozambique, la communauté internationale devrait, afin de réaffirmer son attachement au bien-être de ce pays et de toute la sous-région, faire passer ses efforts du rétablissement de la paix à la reconstruction, au redressement et au développement au Mozambique. Le Brésil est prêt à continuer à jouer son rôle.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : L'orateur suivant est le représentant du Canada. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Karsgaard (Canada) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter une chaleureuse bienvenue, ici, au Conseil de sécurité, à S. E. M. Leonardo Simão, Ministre des affaires étrangères du Mozambique.

Qu'il me soit tout d'abord permis, par l'intermédiaire du Ministre Simão des affaires étrangères, d'exprimer toute l'admiration du Canada devant le courage et la détermination dont ont fait preuve les Mozambicains et leurs chefs

politiques depuis le début de la transformation enclenchée par la signature de l'Accord de paix à Rome, en octobre 1992. Après des années de guerre, le Mozambique prend maintenant une nouvelle direction. Le processus a parfois été lent et frustrant, mais il a aussi été marqué par la volonté des deux parties de conclure une paix durable. Ce désir de paix a été des plus manifeste au moment des élections l'année dernière, le taux de participation étant très élevé et les agents électoraux s'étant montrés profondément déterminés à ce que le vote s'exprime librement et équitablement.

Nous sommes encouragés par le rôle que les Nations Unies ont joué au Mozambique. Cela démontre une fois de plus que la communauté internationale, par l'intermédiaire des Nations Unies, est prête à mettre en oeuvre les dispositions nombreuses et variées d'un accord de paix global. Cela confirme en outre, comme nous le pensions, qu'une intervention multilatérale peut réussir si le mandat fixé par ce conseil est réalisable, les échéanciers réalistes, l'approche assez souple et si l'attachement des parties à la paix est véritablement authentique. Au Mozambique, l'ONU avait entrepris une tâche complexe qui exigeait énormément de coopération et de coordination entre les organismes des Nations Unies, les donateurs bilatéraux, les organisations non gouvernementales et les parties à l'Accord de paix. Cette coopération et cette coordination ont été largement assurées durant les deux années d'existence de l'ONUMOZ, et les objectifs visés ont été atteints. La réussite est attribuable en grande partie au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Aldo Ajello, qui a rempli son devoir avec détermination et grand talent.

Malgré le succès global de l'Opération, il serait bon de dresser un bilan des deux dernières années afin de déterminer quels éléments mériteraient d'être modifiés ou améliorés. Nous pensons, entre autres, aux retards enregistrés dans le déploiement de l'ONUMOZ et aux difficultés éprouvées dans le lancement du programme de déminage. Nous devrions aussi en analyser les bons éléments pour tirer les leçons de nos réussites. Il est certain que nous trouverons, parmi ces bons éléments, l'efficacité du programme de démobilisation et l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à la Commission électorale nationale, qui a largement contribué au bon déroulement des élections, malgré des circonstances difficiles.

Les Canadiens sont fiers d'avoir contribué, par la voie bilatérale et multilatérale, et en participant à l'ONUMOZ, à la réussite du processus de paix au Mozambique. Ce pays est actuellement le plus important bénéficiaire de l'aide canadienne en Afrique. Plus de 100 millions de dollars ont

été versés par le Canada au cours des deux dernières années, sous forme notamment d'aide alimentaire, de subventions pour le rapatriement des réfugiés et de contribution à la démobilisation des militaires et aux élections.

(L'orateur poursuit en français)

Nous devons aussi souligner la contribution des voisins du Mozambique en Afrique australe et les féliciter d'avoir appuyé le mouvement vers le changement et la démocratie dans ce pays, par leur exemple et leur participation directe. La coopération informelle qui existe maintenant en matière de sécurité dans la région et la conclusion d'arrangements plus formels de coopération économique ont contribué, de manière significative, à raviver la confiance dans un avenir plus prospère, plus démocratique et plus sûr pour l'Afrique australe. La tournure des événements encourage le Canada à appuyer les efforts en cours en vue de renforcer la capacité qu'ont les organisations régionales et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) non seulement de contribuer au règlement des conflits, mais surtout d'en prévenir d'autres.

Le retrait de l'ONUMOZ et la formation d'un nouveau gouvernement à Maputo marquent la fin du processus de paix formel. L'édification d'une démocratie durable commence. Nous souhaitons tout le succès possible aux Mozambicains alors qu'ils sont confrontés aux défis de la réconciliation nationale et de la reconstruction. Nous prions aussi le nouveau Gouvernement de respecter la diversité politique existant au sein de sa nation, de promouvoir un gouvernement responsable, de défendre les droits de la personne et de procéder à de vastes consultations en élaborant ses plans d'avenir. Pour notre part, nous tenons à assurer au Conseil que le Canada continuera d'offrir son assistance financière et technique au Mozambique afin de l'aider à relever tous ces défis.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : L'orateur suivant est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Maruyama (Japon) (*interprétation de l'anglais*) : C'est avec un vif plaisir que j'ai écouté la déclaration du Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République du Mozambique, S. E. M. Leonardo Simão, dans laquelle il décrit l'optimisme du peuple mozambicain qui s'attelle à la tâche de la reconstruction nationale et du développement. Je suis ravi de pouvoir le féliciter, lui et les autres membres du Cabinet du Président dûment élu de la République du Mozambique, S. E. M. Joaquim Alberto Chissano, de leur accession à leurs postes respectifs.

Je tiens également à exprimer ma profonde reconnaissance au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Aldo Ajello, et à tous les hommes et à toutes les femmes qui ont participé à l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ), permettant ainsi un règlement pacifique de la situation dans ce pays. Le Japon se félicite chaleureusement du succès des efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies, qui a culminé dans l'instauration d'un gouvernement démocratique au Mozambique. Je suis heureux de dire que des membres des Forces de défense japonaises et des observateurs électoraux japonais ont participé à cet effort.

L'ONUMOZ sera certainement considérée comme l'une des opérations de maintien de la paix des Nations Unies qui a le mieux réussi. À mon avis, son succès est dû aux raisons suivantes :

Premièrement, les parties au conflit ont manifestement appuyé le processus de paix parrainé par la communauté internationale et ont scrupuleusement respecté le cessez-le-feu. Il convient également de dire que l'Organisation des Nations Unies est restée attachée à cet effort et a insisté pour que le Gouvernement du Mozambique et la RENAMO coopèrent pour faire progresser le processus de paix.

Deuxièmement, forte de l'expérience acquise en Angola, l'Opération des Nations Unies s'est axée sur la démobilisation et, pour tenir compte des besoins des soldats démobilisés, elle a créé des unités techniques civiles.

Troisièmement, l'ONUMOZ a agi avec souplesse, utilisant avec le maximum d'efficacité un nombre restreint de personnel. En effet, l'importance de ce point ne saurait être sous-estimée et devrait servir de leçon dans la conduite d'opérations futures.

Enfin, le processus de paix au Mozambique a bénéficié d'un appui ferme de la part de l'Organisation des Nations Unies, axé sur l'ONUMOZ, et de la communauté internationale tout entière. La mobilisation des pays donateurs pour financer la reconstruction et le relèvement du Mozambique a été un élément particulièrement important dans le succès de l'Opération.

La paix a enfin été rétablie au Mozambique, mais la tâche longue et laborieuse de la reconstruction nationale reste encore à entreprendre. Si l'on veut que la paix soit fermement ancrée, il est indispensable que les principes et l'esprit de la démocratie soient disséminés dans tout le pays et que les efforts de réconciliation nationale s'accroissent. Il existe toutefois de nombreux obstacles à surmonter. L'éli-

mination des mines terrestres antipersonnel n'est que l'un des problèmes urgents dont il faut s'occuper. La reconstruction de l'infrastructure ravagée par la guerre et la réinsertion dans la société civile des soldats démobilisés sont également des problèmes pressants.

Manifestement, le peuple mozambicain aura besoin que la communauté internationale continue de lui fournir son appui dans le proche avenir. Mon gouvernement, quant à lui, continuera de contribuer à la reconstruction du Mozambique et à la stabilité de l'Afrique australe.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Égypte. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Awaad (Égypte) (*interprétation de l'arabe*) : Monsieur le Président, la délégation égyptienne voudrait, d'emblée, remercier et féliciter le Ministre des affaires étrangères du Mozambique, M. Leonardo Santos Simão, pour l'exposé complet au cours duquel il a évoqué l'évolution politique dans son pays, ainsi que les efforts faits par son Gouvernement pour entamer une étape nouvelle dans la reconstruction de l'infrastructure civile du pays et la restauration des installations d'utilité publique.

L'Égypte a suivi avec intérêt l'évolution de la situation au Mozambique, et ce, depuis le début de la crise. Elle est très heureuse que l'opération se soit achevée avec succès et que le gouvernement nouvellement élu et désormais au pouvoir soit le fruit d'élections libres et honnêtes qui se sont déroulées sous la surveillance de la communauté internationale.

Le succès de l'opération de l'ONUMOZ au Mozambique est un nouvel épisode qui s'inscrit à l'actif des Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix. Ce succès n'est pas fortuit. Il est au contraire l'aboutissement naturel d'une série de facteurs, dont le plus important est l'existence d'une volonté politique réelle chez les deux parties au conflit, le respect complet des engagements qu'elles avaient pris, y compris des efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies, représentée par M. Aldo Ajello, Envoyé spécial du Secrétaire général, aidé en cela par le rôle positif que les États influents ont joué auprès des parties en présence pour les encourager à respecter les principes du règlement pacifique et de réconciliation nationale et la volonté du peuple mozambicain.

Nous aimerions faire mention en particulier du rôle constructif joué par l'Italie dans la réalisation de cet objectif. Le Conseil de sécurité, qui examine actuellement l'ave-

nir des opérations de maintien de la paix de l'Organisation, doit se pencher plus particulièrement sur l'analyse des facteurs de succès de l'opération au Mozambique pour s'en inspirer à l'avenir.

En dépit de l'importante évolution positive de la situation au Mozambique, il subsiste encore des problèmes économiques, sociaux et humanitaires importants. Le nouveau gouvernement ne peut, à lui seul, y remédier. Il a besoin de l'aide et du soutien des agences et organismes des Nations Unies pour endiguer les effets néfastes du conflit, notamment le flot des réfugiés qui reviennent en masse et qu'il faut rapatrier — environ un million d'entre eux, plus environ trois millions de personnes déplacées à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières nationales.

Il faut aussi mettre sur pied une nouvelle armée nationale après l'achèvement de la tâche de désarmement des deux parties afin de stabiliser la situation, procéder au déminage et relancer le processus de renforcement de la confiance entre les partis politiques au Mozambique.

L'Égypte, pour sa part, après avoir participé à la Force des Nations Unies au Mozambique et à l'observation des élections, s'engage à fournir au Gouvernement et au peuple mozambicains tous le soutien et l'aide possibles dans les efforts qu'ils font pour reconstruire l'État et ses infrastructures.

La délégation égyptienne aimerait également réaffirmer l'importance du rôle nouveau que les Nations Unies doivent jouer au Mozambique. C'est un rôle non moins important que celui que l'Organisation a joué à l'étape précédente, en ce qui concerne les efforts de réinsertion d'environ 90 000 militaires de l'ancienne armée nationale et des forces de la RENAMO, sur un pied d'égalité, dans la vie civile pour qu'ils participent au processus de reconstruction nationale, ainsi que l'entraînement d'environ 450 recrues aux activités de déminage. Je tiens à dire que l'Égypte attend avec intérêt le rapport que le Secrétaire général doit soumettre au Conseil de sécurité et qui contiendra ses recommandations en ce qui concerne le rôle que l'Organisation internationale pourrait jouer à l'avenir sur un plan politique, humanitaire et économique au Mozambique.

Pour terminer, j'adresse de nouveau mes remerciements et mes félicitations au Ministre des affaires étrangères du Mozambique. Je lui souhaite plein succès dans sa tâche ardue, et je félicite du fond du coeur le peuple frère et ami du Mozambique.

M. Catarino (Portugal) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis d'abord de vous féliciter de la compétence avec laquelle vous avez conduit les travaux du Conseil tout au long de ce mois. Nous devons également remercier tout spécialement votre délégation des efforts qu'elle a faits pour maintenir les États Membres très bien informés, sur une base quotidienne, des activités du Conseil. Je voudrais également féliciter votre prédécesseur, l'Ambassadeur Bakuramutsa, pour le travail qu'il a accompli à la présidence du Conseil en décembre.

Je saisis l'occasion pour souhaiter très cordialement la bienvenue à S. E. le Ministre des affaires étrangères du Mozambique, M. Leonardo Santos Simão, dont la présence ici, aujourd'hui, marque clairement l'importance que son Gouvernement attribue au rôle que les Nations Unies jouent et continueront de jouer au Mozambique.

Le Représentant permanent de la France a déjà pris la parole au nom de l'Union européenne, et le Portugal s'associe pleinement à cette déclaration. Je voudrais, cependant, ajouter quelques mots sur cette question qui revêt une importance particulière pour mon pays.

Je n'ai pas lieu de rappeler au Conseil la relation particulière qui existe entre le Portugal et le Mozambique, et qui résulte de liens historiques consolidés au cours des siècles et qui sont aujourd'hui illustrés par l'amitié profonde qui unit nos deux peuples et par la coopération étroite entre les deux pays. C'est donc avec un profond plaisir que le Portugal a assisté à la manière positive dont le processus de paix au Mozambique a été mené à bonne fin.

Le Portugal a joué un rôle actif dès le début et tout au long du processus. En tant qu'observateur des négociations de paix, il a participé pleinement au processus qui a conduit à la signature de l'Accord général de paix. Il a ensuite contribué sensiblement à sa mise en oeuvre sur le terrain. Il a pris part à toutes les commissions internationales créées par l'Accord général de paix, notamment à la Commission conjointe pour la formation des forces armées au Mozambique. Le Portugal a été chargé de former trois bataillons de forces spéciales, une compagnie d'infanterie de marine et plusieurs unités logistiques.

En outre, le Portugal a prêté son concours à la réorganisation organique et conceptuelle des forces armées, en envoyant au Mozambique une équipe spécialisée composée de 100 officiers et sous-officiers. Il est certain que notre langue commune et la profonde compréhension mutuelle entre nos peuples ont été des facteurs décisifs dans le succès de ces actions.

Le Portugal a en outre participé activement à l'ONUMOZ, à la fois dans sa structure de commandement et par l'envoi d'un bataillon de transmissions qui a assuré, avec une grande compétence technique — je dois le dire — la mise en place du réseau de transmissions de cette opération pendant tout le processus de paix. Nous avons également déployé une soixantaine d'agents de police pour le contingent d'observateurs de la police civile de l'ONUMOZ, qui a joué un rôle crucial dans la réussite du processus de paix.

Un juge portugais a fait partie des membres du tribunal électoral. Le Portugal a participé en outre à l'effort international de contrôle et de supervision en déployant 42 observateurs, dont 30 dans les rangs de l'Opération de supervision des élections de l'Union européenne, créée sur proposition de mon pays.

Le Gouvernement portugais a toujours soutenu que seule la pleine mise en oeuvre de l'Accord général de paix permettrait aux parties de mener à bien le processus destiné à mettre fin aux souffrances d'un peuple accablé par de nombreuses années de guerre. À un moment décisif, le peuple mozambicain a montré par son sens civique et par la sérénité avec laquelle il s'est rendu massivement aux urnes que quel que soit le candidat pour lequel il a voté, il souhaitait avant tout la paix. Les dirigeants politiques du Mozambique, encouragés par les exemples positifs dans la région, ont aussi contribué à la vague de stabilité naissante. Le résultat du processus de paix au Mozambique est une nouvelle étape franchie sur la voie du développement et du progrès d'une Afrique australe démocratique.

Le rôle des Nations Unies dans ce processus a bien sûr été crucial. Cela dit, je voudrais rendre hommage au Secrétaire général, M. Boutros-Ghali, pour les efforts qu'il a déployés, et surtout à son Représentant spécial, M. Aldo Ajello, qui a toujours trouvé une issue aux moments critiques dans un processus qui a exigé de lui non seulement qu'il joue un rôle de médiation mais aussi qu'il rapproche les parties et encourage la concorde entre elles.

Je commettrais une injustice si je ne rendais pas aussi hommage au Conseil de sécurité pour le travail qu'il a accompli. Tout au long du processus de paix, il a montré clairement combien la communauté internationale jugeait importante la pleine mise en oeuvre de l'Accord général de paix et combien elle y était attachée. À une étape particulièrement critique du processus de paix, le Conseil de sécurité n'a pas hésité à dépêcher une mission au Mozambique, laquelle a renforcé l'impact et la crédibilité de l'ONUMOZ tout en permettant une meilleure compréhension de la

manière dont il convenait d'assurer la pleine mise en oeuvre de l'Accord général de paix dans le délai fixé.

Il est vrai que la communauté internationale a joué un rôle extrêmement important au cours des deux dernières années. Toutefois, ce rôle n'est pas terminé. Nous avons assisté au processus de pacification et de démocratisation au Mozambique. Il importe maintenant d'appuyer la consolidation de la démocratie. Ce sera le seul moyen de garantir, à long terme, la rentabilité de l'investissement effectué par la communauté internationale.

En conséquence, nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle ne relâche pas ses efforts et pour qu'elle appuie, sur les plans bilatéral et multilatéral, la reconstruction et le développement du Mozambique de manière à garantir la consolidation de la paix et de la démocratie dans ce pays.

L'évolution positive qui s'est produite récemment dans la région a eu une incidence positive sur les choix faits par les Mozambicains. De même, il ne fait aucun doute que la consolidation de la paix et de la démocratie au Mozambique contribuera sensiblement à la stabilité régionale.

Il est donc nécessaire de continuer d'aller de l'avant sur la voie du processus, déjà en cours, de réconciliation de la famille mozambicaine et d'une démocratie institutionnalisée, dans laquelle tous pourront contribuer utilement au développement du pays dans une atmosphère de respect

mutuel et de respect des principes démocratiques. Cette évolution dépendra aussi des perspectives qui seront offertes à l'avenir au peuple mozambicain. Il faut donc que la communauté internationale fournisse l'aide nécessaire, notamment par le biais des institutions financières internationales, qui permettra d'ouvrir ces perspectives de progrès et de développement durable.

Pour notre part, nous sommes toujours décidés à jouer un rôle de premier plan en aidant à la reconstruction du Mozambique. Je voudrais signaler, à cet égard, que le plus important programme d'investissement étranger du Portugal concerne le barrage de Cabora Bassa. Nous espérons que l'économie du Mozambique ainsi que celle d'autres pays de la région bénéficieront, dans une très grande mesure, de cette entreprise énorme, notamment dans le secteur clef de l'énergie.

Nul doute que près de 18 années de guerre civile ont engendré une certaine méfiance. Nous sommes certains que les efforts et l'engagement indéfectibles de la communauté internationale de même que la maturité civique et politique déjà manifestée par les Mozambicains feront obstacle à cette méfiance pour que le Mozambique connaisse une nouvelle ère de paix et de prospérité.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je remercie le représentant du Portugal des aimables paroles qu'il a adressées à ma délégation, notamment en ce qui concerne notre travail.

Il n'y a plus de noms inscrits sur la liste des orateurs.

Au nom de tous mes collègues du Conseil de sécurité, je voudrais remercier le Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Mozambique de sa présence parmi nous. Je lui souhaite un bon voyage de retour dans son pays et, surtout, je lui souhaite tout le succès possible dans les tâches qu'il assume pour son peuple.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de son examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

La séance est levée à 18 h 15.